

ARTICLE PKB

Quelle vision stratégique en matière d'adaptation du Maroc au changement climatique ?

Par Tawfik MOULINE
Directeur Général, Institut Royal des Etudes
Stratégiques (IRES)

Le changement climatique dont l'origine anthropique est avérée est sans doute la menace la plus importante qui ait jamais pesé sur le devenir de l'humanité. Ses impacts continueraient à se faire sentir sur le long terme, n'épargnant aucune région et aucune nation. L'accélération du changement climatique se conjugue à une dégradation majeure et globalisée de l'ensemble de la planète, du fait de la démesure de l'empreinte écologique.

Les rapports du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat ainsi que de nombreuses recherches et études récentes insistent sur l'urgence d'intervenir pour composer avec le changement climatique et mettent en garde contre toute inertie qui pourrait entraîner des situations difficiles à gérer dans le futur.

L'Appel de Tanger, lancé en septembre 2015 par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et le Président François Hollande préconise une action forte, collective et solidaire en faveur du climat. La lutte contre le dérèglement climatique est considérée comme une bataille pour le développement. L'adaptation au changement climatique doit avoir la même importance que l'atténuation des gaz à effet de serre. Le cap fixé est de limiter autant que possible le réchauffement climatique, à la fin du 21^{ème} siècle, en deçà de 2°C et de parvenir à une économie décarbonée.

L'Accord de Paris sur le climat constitue une avancée. Il faudrait néanmoins attendre les prochaines conférences sur le climat dont la COP22 au Maroc qui seront consacrées à la mise en œuvre de cet Accord pour se prononcer sur l'importance effectivement accordée par la communauté internationale aux mécanismes institutionnels et financiers dédiés au volet "adaptation".

1. Le programme d'études de l'IRES

L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a pour mission de contribuer à l'éclairage des choix stratégiques du Royaume du Maroc. Il a lancé fin 2007 un important chantier de réflexion sur le changement climatique dans ses multiples et complexes dimensions : écologique, politique, économique et sociale, explorant les trajectoires d'adaptation selon une approche holistique afin de faire face aux problèmes dans leur globalité et de proposer des réponses durables et politiquement, économiquement et socialement acceptables.

La première phase de ce programme a été menée selon une approche par les écosystèmes. D'importants travaux ont été réalisés sur des thématiques-clés, telles que la question du littoral, des écosystèmes forestiers, des oasis, des montagnes... Cette première phase a abouti à l'élaboration d'un rapport stratégique, comportant des recommandations pour une feuille de route nationale dont l'ambition est de préparer le Maroc à relever le défi inhérent au changement climatique.

La seconde phase du programme a privilégié la dimension sécuritaire, conformément à la vocation stratégique de l'IRES. Les effets du changement climatique sur les ressources hydriques, sur la sécurité alimentaire et sur la sécurité sanitaire ont été analysés. Cette phase a insisté sur la nécessité de mettre en cohérence les stratégies sectorielles, d'y intégrer le changement climatique et d'adapter leur horizon temporel, de manière à prendre en compte l'impact de long terme de ce phénomène.

A fin mars 2016, le programme d'études sur le changement climatique a connu la réalisation de 2 rapports stratégiques et d'une douzaine de rapports thématiques. Il a mobilisé une quarantaine de chercheurs associés et vu l'organisation d'une conférence internationale et d'une vingtaine de séminaires, auxquels ont pris part des experts nationaux et internationaux.

2. La vulnérabilité du Maroc, face au changement climatique

Au Maroc, plusieurs constats mettent en exergue une tendance au réchauffement, accompagnée d'un recul des précipitations sur la majeure partie du pays. En effet, depuis les années 60 du siècle dernier, les températures moyennes annuelles au Maroc ont augmenté de 0,16°C par décennie alors qu'une diminution significative du nombre de jours froids a été observée. Aussi les pluies de printemps ont-elles chuté de plus de 40% et la durée maximale des périodes sèches s'est-elle accrue de 15 jours.

Les phénomènes extrêmes, tels que les orages, les averses, les sécheresses et les vagues de chaleur et de froid s'intensifient et leur fréquence s'accroît malgré leur caractère aléatoire.

Selon plusieurs modèles climatiques généraux, le Maroc deviendrait plus chaud et plus aride, en particulier durant les dernières décennies du 21^{ème} siècle. Les résultats des études prospectives sur l'évolution future du climat du Maroc concordent sur une élévation, à l'horizon 2100, de la température de +1°C à +6°C et sur une diminution de 20 à 50% des précipitations, par rapport à la période de référence 1960-1990.

Le Maroc est un pays vulnérable au changement climatique. Cette vulnérabilité est accentuée par son positionnement géographique, son régime climatique, sa façade maritime importante et ses écosystèmes fragiles. Elle se matérialise par :

- une baisse de la ressource en eau par habitant de 4.074 m³ en 1950 à 670 m³ en 2010 alors que la population n'a été multipliée que par 3,6 pour la même période. Cette ressource pourrait descendre en deçà de 500 m³ par habitant à l'horizon 2030.

- une menace sur la sécurité alimentaire, sous l'effet du rétrécissement de la base productive agricole consécutive à la montée de l'aridité et du renchérissement de la facture alimentaire. La production halieutique serait également impactée, en raison de la dégradation des écosystèmes côtiers qui constituent des zones importantes pour la reproduction et la croissance des poissons.
- des risques importants sur la sécurité sanitaire, avec la résurgence de maladies d'origine hydrique en relation avec la rareté de l'eau douce et la dégradation de sa qualité, mais aussi avec le développement des maladies émergentes.
- une fragilisation accrue de l'espace littoral qui abrite près de 60% de la population, avec des impacts potentiels sur la sécurité économique. Le littoral serait confronté à une augmentation du niveau de la mer, à l'érosion de certaines franges côtières et à l'inondation des infrastructures socio-économiques, situées sur les terres basses.
- des menaces sérieuses qui pèsent sur la biodiversité due à la surexploitation des ressources naturelles, à la fragmentation et à la perte d'habitats ainsi qu'à la pollution. Le changement climatique est un facteur qui aggrave cette vulnérabilité, en amplifiant le risque de disparition de la biodiversité. Les prévisions font état du risque de disparition de près de 22% de la biodiversité nationale à l'horizon 2050.
- une exposition aux impacts de la migration climatique, avec une accentuation de l'exode rural eu égard aux répercussions attendues du changement climatique sur l'agriculture et avec une intensification de l'immigration subsaharienne dont il est difficile aujourd'hui de mesurer l'étendue.

3. La vision de l'IRES en matière d'adaptation

Le Maroc est reconnu au niveau mondial par sa politique de mobilisation des ressources en eau, entamée depuis le début des années 60 et qui s'est traduite par la construction de plus d'une centaine de barrages. Cette politique a fait l'objet en 1995 d'une refonte qui met l'accent sur la gestion de la demande plus que sur celle de l'offre.

Le Maroc dispose notamment d'une stratégie nationale de développement durable, d'une politique de préservation de la forêt et de lutte contre la désertification, d'un plan directeur des aires protégées, d'un nouveau dispositif de gestion du littoral et d'une stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier.

La stratégie énergétique de 2009 compte parmi ses orientations le développement des énergies renouvelables et ce, bien que le Maroc soit un pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre. Le Maroc joue un rôle de pionnier à l'échelle internationale, particulièrement dans le domaine de l'énergie solaire. A l'horizon 2030, les énergies renouvelables représenteraient 52% de la capacité nationale de production d'énergie électrique.

Face à l'ampleur des menaces systémiques qui pèsent sur la durabilité des ressources et sur la trajectoire de développement du Royaume du fait du dérèglement climatique, une vision globale et de long terme pour l'adaptation s'avère être nécessaire.

Accompagnée par la mise en place d'une feuille de route pour le développement de l'économie verte et ultérieurement de l'économie bleue, déclinée sur l'ensemble du territoire, cette vision devrait mettre l'accent prioritairement sur les populations vulnérables et les zones géographiques sensibles. Elle s'articule autour de quatre orientations majeures, correspondant chacune à une vulnérabilité déterminée :

- **Placer la question de l'eau au cœur des politiques publiques**, en repensant la stratégie de l'eau, selon un horizon temporel lointain, et en la mettant en cohérence avec les stratégies sectorielles. Cela supposerait aussi de garantir l'approvisionnement à long terme du pays en eau, à travers entre autres la réduction substantielle des pertes hydriques et la mobilisation des ressources en eau non conventionnelles. Non moins important, l'appropriation collective des enjeux liés à l'eau et le renforcement de la coordination entre les acteurs deviennent indispensables.
- **Eriger la sécurité alimentaire au rang des priorités nationales** avec la prise en compte renforcée au niveau du Plan Maroc vert et du Plan Halieutis des contraintes actuelles et futures du changement climatique. Cet objectif suppose la mobilisation du fort potentiel offert par le progrès technique dans le domaine agricole, la conception et la mise en œuvre, tout en maintenant le principe de précaution, d'une réglementation appropriée relative aux plantes génétiquement modifiées ainsi que le recours à des mécanismes de protection sociale pour se prémunir contre les évolutions erratiques des prix des produits agricoles et alimentaires de base sur le marché international.
- **Renforcer la sécurité sanitaire**, moyennant le développement de l'infrastructure de santé et la révision de la carte sanitaire en fonction des répercussions différenciées du changement climatique, tout en les relayant par un dispositif de veille sanitaire performant et anticipatif. Il faudrait aussi réduire les atteintes à l'environnement, améliorer sa qualité et promouvoir une alimentation équilibrée.
- **Préserver la sécurité économique**, en sécurisant le développement du littoral, à travers le déploiement d'une politique multisectorielle et intégrée, nécessitant une coordination étroite entre les acteurs concernés et en renforçant la résilience des activités économiques stratégiques face au changement climatique, notamment l'agriculture et le tourisme par le biais de l'adoption d'une vision de très long terme qui tienne compte des caractéristiques inhérentes aux territoires.

Une **stratégie globale et intégrée** mérite d'être adoptée **en matière d'anticipation des risques et de gestion des crises**, liés au changement climatique et à l'environnement, de façon générale. Dans ce sens, il faudrait repenser les politiques publiques de manière à y intégrer effectivement la notion de réduction des risques climatiques et environnementaux, assurer une coordination étroite entre les différents intervenants, renforcer les capacités nationales et régionales et étendre le programme national d'assurance à l'ensemble des catastrophes naturelles.

Sur le plan de la **gouvernance climatique**, il serait judicieux d'équiper davantage le pays d'observatoires pour la surveillance des risques climatiques extrêmes et le suivi des vulnérabilités face au changement climatique, de renforcer les systèmes d'alerte précoce existants et de les généraliser à l'ensemble des risques naturels.

Le recensement des sites vulnérables et des zones à risques devrait être poursuivi afin de dissuader les populations de vivre dans ces régions et les acteurs économiques d'y réaliser leurs projets d'investissement. Les agglomérations urbaines devraient être préparées à faire face à la migration climatique locale et internationale, en les dotant de moyens humains et matériels leur permettant d'anticiper et de gérer les flux migratoires.

La concrétisation de l'ensemble des orientations précitées permettrait au Maroc de renforcer sa résilience face au changement climatique. Les investissements lourds, en termes de renforcement des capacités d'adaptation du Royaume au changement climatique, sur le plan humain et matériel et ceux requis pour sécuriser la transition vers une économie sobre en carbone, requièrent la mobilisation de financements nationaux, mais surtout le recours à la coopération internationale sur le plan bilatéral et multilatéral. Il en est de même des réformes importantes à engager afin d'aligner l'arsenal institutionnel et législatif national sur les standards internationaux.